RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail:
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 24 JANVIER 2020

Présents : VIRGINIE BOYNE, MAY-LYNH CAREL, MARTIN DELORD, MATHIEU EVESQUE, EVELYNE FURSTOSS PASTORE, STEPHANE GERMAIN, JEAN-PAUL VERGNET, ALEXANDRE VIGNE,

avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absent excusé FRANCOIS TEISSIER,

ORDRE DU JOUR

- Préparation des budgets 2020
- Délibération pour le projet d'aménagement de la place du village (Création d'une 1ère tranche pour la subvention DETR)
- Point sur les travaux
- Projet de déclassement de chemins ruraux
- Projet d'achat d'un véhicule des pompiers
- Projet d'achat de l'ancien local de la DDE
- Modification du Schéma Directeur d'Assainissement (Les Mazes)
- Projet d'assainissement de la rue du Barry
- Questions diverses (Cantine scolaire, Implantation des colonnes à verre, etc …)

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 22h 15.

1- Préparation des budgets 2020

Un dernier Conseil Municipal pour ce mandat aura lieu le 28 février il permettra de préparer le budget 2020 et de le soumettre au vote du nouveau Conseil Municipal élu.
Il pourra intégrer les prévisions de dépenses suivantes :

- Démarrage des travaux de la place
- Médiathèque : demandes de subventions faites
- Peintures des gites communaux (prévoir réfection kitchenettes et salles de bains)
- Estrade salle des fêtes
- Travaux école
- Démarrage du lotissement (permis d'aménagement fait, il faut prévoir un panneau d'information)
- Fin des travaux d'éclairage public (Montjardin et hameaux)
- Remplacement écran ordinateur mairie
- Projet achat de l'Unimog
- Achat du terrain des Mazes (pour assainissement)
- Travaux voirie Montjardin et rue du Serre à Lanuéjols
- Remplacement de la porte des Ormeaux (par porte coulissante automatique, demander un devis)
- Achat-revente de la Boulangerie (signature chez le notaire le 28 février). La mairie contracte un emprunt de 230 000€ sur 20 ans remboursé par les loyers
- Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion (remplacer le C15)
- Crosses pour lampadaires.

2- Délibération pour le projet d'aménagement de la place du village (Création d'une 1ère tranche pour la subvention DETR) :

La sous-préfète du Gard a souhaité que les demandes de subventions, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, soient réparties sur deux années (2020 et 2021).
La délibération est votée.
En ce qui concerne la demande de subvention au Département elle a été déposée le 20 janvier. Reste à déposer celle pour la Région.

3- Point sur les travaux :

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 4 février.
Malgré les intempéries les travaux avancent à Montjardin. A noter qu'une armoire électrique neuve fixée à un poteau béton à la Pénarié a été détruite par le passage d'un véhicule. Elle a été mise en sécurité par nos soins, un mail sera envoyé à SLA pour la réparation.

4- Projet de déclassement de chemins ruraux :

Olivier ARNAL, géomètre-expert a préparé les dossiers à la suite de la visite sur le terrain et la rencontre avec Messieurs Francis ANDRE et Sébastien GERMAIN. Un accord semble possible pour le déclassement des deux chemins ruraux. Il faut provoquer une réunion entre toutes les

parties pour valider l'accord. Les frais notariés seront à la charge des deux acquéreurs.
En ce qui concerne le bail pour le Redounel, Olivier ARNAL a partagé le terrain en deux surfaces égales. Le dossier est prêt.

5- Projet d'achat d'un véhicule des pompiers :

Il s'agit d'un UNIMOG qui pourrait être très utile pour les travaux dans la commune ou équipé d'une lame pour le déneigement. Le courrier a été envoyé. Le prix pourrait être symbolique.
Par ailleurs le C15 rouge est en fin de vie, il faudrait trouver une occasion pour le remplacer pour les travaux salissants.

6- Projet d'achat de l'ancien local de la DDE :

Il faudra attendre l'estimation des Domaines, mais cela permettrait de mettre à l'abri le matériel communal qui actuellement est stocké dehors.

7- Modification du Schéma Directeur d'Assainissement (Les Mazes) :

La proposition d'achat de la parcelle qui permettrait d'installer la mini-centrale est à l'étude. L'accord n'a pas encore abouti sur le prix avec son propriétaire malgré son accord de principe. Ce terrain serait cédé au SIAEP pour qu'il réalise les travaux après 2021 (transfert de compétences à la ComCom). Ce qui permettrait de mettre en ordre le schéma d'assainissement.

8- Projet d'assainissement de la rue du Barry :

Le devis pour le projet de demande de subvention reçu du cabinet AzurGéo s'élève à 139 715€. Le courrier pour l'Agence de l'eau est prêt. La commune lance le projet pour gagner du temps sur les demandes de subventions mais celui-ci sera réalisé par la ComCom. Il nous faut contacter le SIAEP pour coordonner le projet assainissement avec la réfection des adductions d'eau et réaliser des dossiers liés.
Lors de la réalisation des travaux il faudra penser à y intégrer les télécoms pour ne plus avoir à rouvrir la rue et pouvoir réaliser un revêtement de qualité pour rehausser l'esthétique du quartier.

9- Questions diverses :

9.1 Cantine scolaire :

a) problème des impayés, malgré plusieurs lettres de rappel une famille totalise un impayé de 1000€. Avant de solliciter le percepteur pour une saisie sur les prestations familiales, il est convenu de convoquer la famille pour qu'ils s'expliquent.

b) question des menus : des remarques ont été faites sur la qualité des menus des repas de la cantine scolaire, certains enfants ne mangeraient pas. Le CM examine les menus proposés sans y trouver de problème particulier, les membres du CM, parents d'élèves, sont satisfaits. Les personnes âgées ont fait des retours positifs. Toutefois, le CM restera vigilant à cette question.

c) prévoir une délégation permanente pour les contrats de travail de remplacement d'Aurélia lors de ses congés. Une délibération par an pourrait être suffisante. **La proposition est adoptée.**

d) le Centre aéré ne sera plus servi par la cuisine centrale à l'Espérou compte tenu des difficultés rencontrées. Les repas seront servis les 3 semaines où le Centre Aéré aura lieu à Lanuejols.

9.2 Implantation des colonnes à verre : le SYMTOMA va changer les containers à verre contre des « colonnes à verre » en nombre moins important pour réduire les coûts (voir tableau joint) toutefois la diminution des lieux de collecte du verre risque de réduire le tri effectué par les particuliers et induire de mauvaises pratiques. Le **CM ne comprend pas bien cette procédure nouvelle et réserve sa décision.**

9.3 Chemins de randonnée : problème du panneau indicateur des circuits à remplacer. Le topo guide a été réalisé par la ComCom. Il y avait un panneau près de l'abribus qui doit être remplacé.

9.4 Crosses pour éclairage : le remplacement des lampes dans les hameaux et fermes aura lieu. Certaines pourront être équipées de lanternes « style » et non de lampadaires « route » pour favoriser l'esthétique des lieux. Pour cela les crosses de fixation doivent être changées et restent à la charge de la commune pour un montant de 4525€ HT. Compte tenu de l'intérêt esthétique **le devis est accepté**.

9.5 Location du foyer : demande de location du foyer pour une « boutique éphémère » tous les trois mois pour vente de vêtements (par la boutique de Meyrueis). Compte tenu de l'intérêt pour la relance d'une activité commerciale le CM décide le prêt à titre gratuit de la salle sous réserve de la souscription d'une assurance par le commerçant.

9.6 Divagation de chats : une convention sera passée avec la SPA de Millau pour la prise en charge des chats errants (80€ par chat)

9.7 Epaviste : recensement des personnes qui ont de la ferraille et des véhicules à faire évacuer avant de contacter l'épaviste pour leur collecte.

Fin du CM à 22h15

Document en Annexe (ci-dessous) : « Pourquoi en 2019 on remplace les bacs à verre par des colonnes à verre » de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

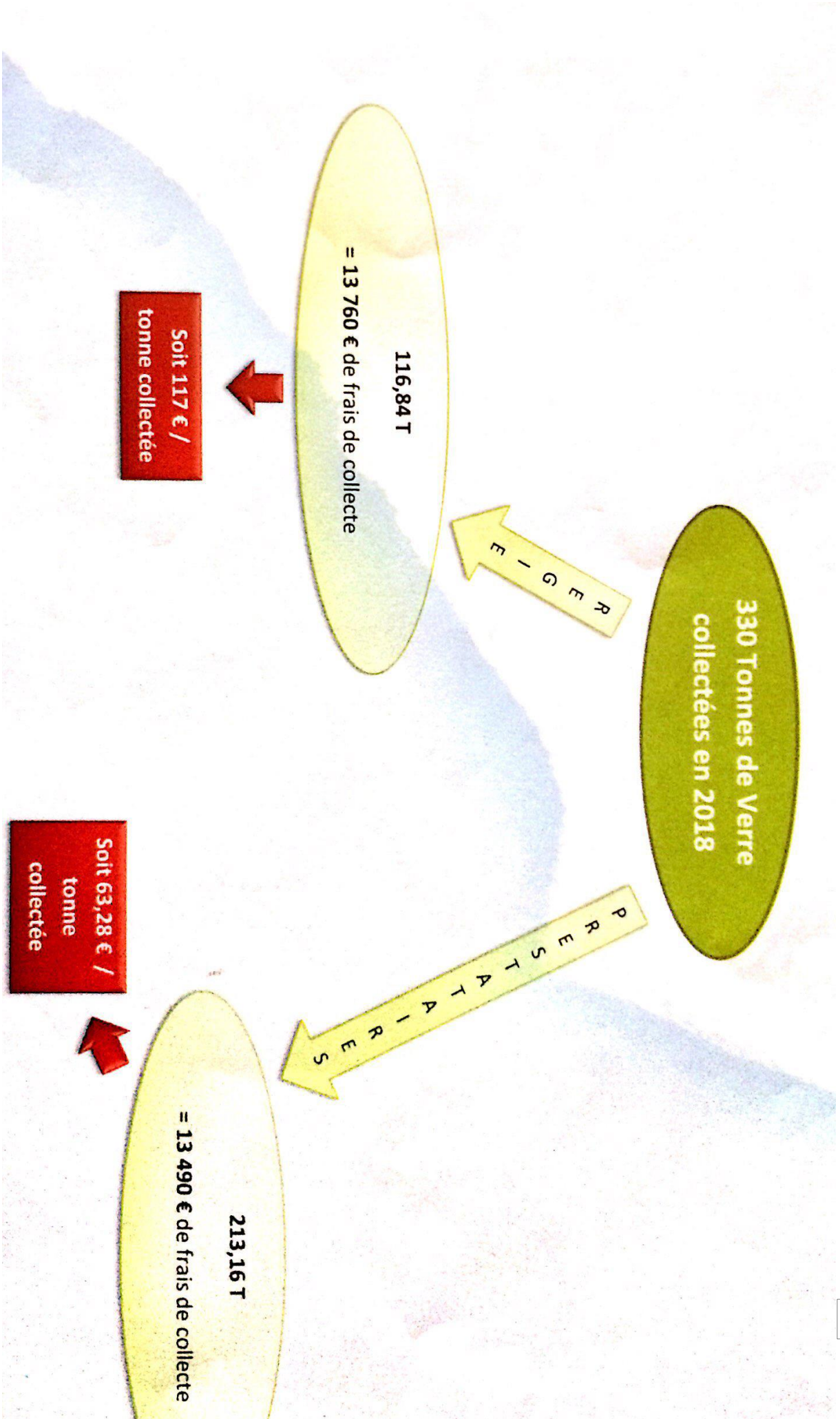
330 Tonnes de Verre collectées en 2018
VERRE
116,84 T
= 13 760 € de frais de collecte
Soit 117 € / tonne collectée
PRESTATAIRES
213,16 T
= 13 490 € de frais de collecte
Soit 63,28 € / tonne collectée